

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 6 mars 2023

Présents : MM. VIMONT (Président), INACIO, PEDRO GOMES, COLOMBO, GABIER, BOKOBZA, NOYELLE, PATRIGEON
Excusés : MM. MERVAILLIE, HOUANT, JAMIN, EL MOSTEFA, LOUVEL

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

PLATEAUX

U7

Inscriptions tardives ou mauvaise inscription

AUTEUILLOIS AS : 1 équipe

MAISONS LAFFITTE FC : 4 équipes sur toutes les dates

La Commission prend en compte votre demande sans garantie de répartition géographique, mais vous signale que lors de la prochaine phase d'inscription, si la situation se reproduit, une sanction financière sera appliquée en plus de la non assurance d'une répartition géographique.

U9

Les plateaux du 11/03 sont consultables en [cliquant ici](#).

Inscriptions tardives ou mauvaise inscription

AUTEUILLOIS AS : 2 équipes

MAISONS LAFFITTE FC : 4 équipes sur toutes les dates

La Commission prend en compte votre demande sans garantie de répartition géographique, mais vous signale que lors de la prochaine phase d'inscription, si la situation se reproduit, une sanction financière sera appliquée en plus de la non assurance d'une répartition géographique.

U8-U9 ESPOIRS

SARTROUVILLE ES

La Commission regrette l'absence totale de communication du club par rapport à cette convocation. Compte tenu que le club devait être entendu sur ses 2 forfaits en 2ème phase, la Commission décide qu'au prochain dysfonctionnement (forfait, absence d'une équipe ou plus, etc), elle retirera immédiatement le club du dispositif et le remplacera par un club volontaire.

Amende : 30€ (Absence non excusée à convocation d'une Commission - Annexe 2 RS DYF)

2704 du 15/04 : VOISINS FC / MAURECOURT / VERSAILLES

En raison de l'organisation de l'évènement DYF « TOUTES FOOT » sur les installations de VOISINS, la Commission change le site d'accueil de ce plateau pour le désigner à VERSAILLES 78 FC.

CATEGORIE U11 CHALLENGES PLATEAUX

Challenge DYF du 11/02/23 : VERSAILLES 78 FC / MANTOIS 78 FC

La Commission prenant compte des courriers des deux clubs et compte tenu que ces derniers se soient appelés pour clarifier et aplanir les différents, rappelle que l'organisation de tous les dispositifs officiels doivent respecter les modèles d'organisation définis par la Commission, et ce notamment, dans le but d'éviter toute incompréhension le jour des plateaux/rencontres.

U10-U11 ESPOIRS

La Commission a remarqué que plusieurs noms d'éducateurs déclarés en début de saison étaient systématiquement remplacé par un autre éducateur diplômé. La Commission demande à ces clubs de mettre à jour leurs éducateurs en vue de la prochaine phase qui commence ce samedi 11 mars.

Clubs/équipes concernés

BUC FOOT AO 11

CARRIERES GRESILLONS AS 11

CLAYES SOUS BOIS USM 1

HOUILLES AC 1 & 11

MESNIL ST DENIS AS 11

RAMBOUILLET FC 1

SARTROUVILLE ES 1 & 11

VERNEUIL ENT. 11

Ces clubs vont recevoir un mail spécifique évoquant cette situation.

U11 Poule Espoir Sud du 15/04/23

59326 : VOISINS FC 1 / VELIZY ASC 1

En raison de l'organisation de l'évènement DYF « TOUTES FOOT » sur les installations de VOISINS, la Commission inverse la rencontre.

CATEGORIE U13 FESTIVAL FOOT U13

La Commission a procédé au tirage au sort du 4ème tour, synonyme de 1/2 finales, du Festival Foot U13 Pitch, qui se déroulera le samedi 11 mars prochain. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

FF403 du 11/03/23 : PARIS SAINT GERMAIN FC

En raison de la participation de plusieurs joueurs de son équipe au 2ème tour de la détection au concours d'entrée de l'INF Clairefontaine, demande du club pour reporter ce plateau.

La Commission, en application de l'article 24 du RS DYF, donne son accord et reporte ce plateau au 18 mars.

Par conséquence, les rencontres de Critérium suivantes sont impactées :

Critérium Départemental

58919 : COIGNIERES FC 1 / BEYNES FC 1

Critérium Espoirs U13

58346 : HOUDAN-VESGRE 1 / MONTFORT USY 1

58317 : LIMAY ALJ 1 / FOURQUEUX AS 1

FF404 du 11/03/23 : MANTOIS 78 FC

Demande du club pour jouer ce plateau à 14h00.

Accord de la Commission.

FF408 du 11/03/23 : CONFLANS FC

Demande du club pour jouer ce plateau à 14h00.

Accord de la Commission.

FF413 du 11/03/23 : VERSAILLES 78 FC

Demande du club pour jouer ce plateau à 14h00.

Accord de la Commission.

FF416 du 11/03/23 : MAURECOURT FC

Demande du club pour jouer ce plateau à 14h00.

Accord de la Commission.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U9

1er rappel

Rencontres du 18/02/23

870 101 JOUY EN JOSAS (FONTENAY, PORT MARLY, PLAISIROIS)
870 104 PARIS SAINT GERMAIN (CROISSY, CELLOIS, ETANG ST NOM)

870 103 PORCHEVILLE (DAMMARTIN, ST CYR, AUTEUILLOIS, BEYNES 2)

860 106 CARRIERES GRESILLON (ACHERES, ANDRESY)

860 101 HOUDAN 1 (BOUAFLE, NEAUPHLE)

860 117 MAUREPAS (HOUDAN 2, COIGNIERES)

860 104 VOISINS (VIROFLAY, RAMBOUILLET 1)

CHALLENGES U10-U11

1er rappel

Rencontres du 18/02/23

U10

303 LIMAY ALJ

312 BAILLY NOISY SFC

U11

309 : YVELINES US

310 : MONTESSON US

FEUILLES MANQUANTES

HOUILLES SO (FMI)

Le club nous fournit 3 feuilles de matches en retard.

La Commission prend note mais maintient les amendes correspondantes, le club ayant eu 3 semaines pour envoyer les feuilles depuis les rencontres.

GUYANCOURT ES (Feuille de Jonglerie)

Le club nous fournit 3 feuilles de matches en retard.

La Commission prend note mais maintient les amendes correspondantes, le club ayant eu 3 semaines pour envoyer les feuilles depuis les rencontres.

ERRATUM

U13

Annulation : 1er forfait : 13€
Rencontres du 28/01/23

U13

57299 ELANCOURT O.S.C. 2

La rencontre s'est jouée.